LA
CAISSE D'ESCOMPTE
DÉMASQUÉE,
OU
DANGERS DE LA LAISSER SUBSISTER;

En réponse au mémoire des seconds commissaires.

Les assignats sont acceptés et devoient l'être; il y avoit force majeure, ils étoient consentis par l'assemblée nationale, et les motifs d'opposition n'ont pas été assez développés. Ils ont été étouffés par une confédération saillante de missionnaires.

Dans le bourbier où nous sommes, ce n'est pas la création du papier qu'il convient de combattre, c'est le mode, quant à l'emploi et quant à la construc-

tion ; car jamais tour de finances ne fut plus insidieux que de nous soutirer de l'argent pour brûler des billets, sans certitude qu'ils ne seront pas remplacés par d'autres. Les administrateurs conviennent eux-mêmes, en termes adoucis, qu'ils n'ont pas toujours été fidèles aux lois d'une administration honnête (page 4).

J'ai remarqué, que l'assemblée nationale, surchargée d'opérations, semble ne donner, qu'à regret, ses précieux momens aux affaires particulières d'une municipalité.

Sensible aux maux de l'agiotage, et à ses dangereux effets, elle a négligé de ressasser la question; elle a cédé à des sollicitations importunes qui, partant toutes du même point, lui arrivent par toutes les portes.

Commençons par observer, que le mal que nous cause la caisse d'escompte est si grand, que le gros emprunt pro-

posé ne nous est pas présenté comme un remède, mais seulement comme un lénitif, ou plutôt comme un somnifère, pour nous endormir quelques mois; aussi, M. de Mirabeau dit-il, *que nous dormons au pied du Vésuve.*

Faute de bons principes, la création des assignats est un bienfait présenté par la sagesse : s'il en résulte la parfaite extinction de la caisse; c'est un fléau de plus, si la suppression n'est pas totale, et si chaque billet d'assignat n'est pas désignable par tous les indices de classes et de numéros; car la liberté de la nation ne doit dater que du moment où elle pourra parler pertinemment de ses finances, et où elle n'aura plus de composition mystérieuse, comme sont ceux de la caisse d'escompte.

On nous a bien accusé que nous devions 240 millions : mais n'ayant pas la clef des numéros des billets, nous ne savons rien que par les yeux de la foi.

Or, en théologie, la foi est un mérite du plus grand rapport; mais, en matière politique et civique, ce mot est synonime avec la crédulité; c'est la pente au précipice, c'est la nasse aux bonnes gens, c'est la mère du désespoir.

Il ne suffit pas, pour dormir tranquilles, que vous n'ayez pas de billets, que vos lumières vous prémunissent contre, et que, chez vous l'actif bien assis, absorbe le passif; si, chez vos débiteurs la bonhommie dérange la balance, vous serez victimes de la confiance publique, et vous verrez le moment où le père dira au fils : « je n'ai plus à vous « donner que des billets et des larmes ».

M. de Kornmann a dit, en parlant de la caisse, qu'il falloit une liquidation subite. La passion, vous savez, se fait armes de tout. On a prétendu que dans ce propos improvisé, son zèle l'avait fait passer dans un extrême : vîte, l'intérêt a saisi l'équivoque. Il a pris la figure pour le texte. Là-dessus,

mille obstacles. Il était bien facile à voir, dans son expression, que, par le mot *subite*, il entendoit la célérité qu'il faut dans un incendie.

On nous exalte que les douze colonnes et le pivot de la caisse ont soutenu la masure du gouvernement qui s'écrouloit. On prétend par-là nous sommer de gratitude. Hola ! ces secours ont peut-être été nécessaires ; mais ils étoient en papiers (*) ! .... Il sied bien à la créature de reprocher au créateur les matériaux dont elle bâtit les temples ! D'ailleurs, on n'a jamais opéré le grand œuvre, on n'a jamais fait de l'or, qu'aux dépens des dupes ; et quand les sacs de mille francs ne coûtent qu'un sol, quel usage en fait-on ? N'est-ce pas à ce

---

(*) Mon objet n'étant autre chose que de délivrer mes concitoyens de l'agiotage scélérat, et le royaume d'une manipulation sourde ; je n'entrerai pas dans la question, si on n'a pas exigé de gros intérêts ? C'est ce dont le comité des finances aura la complaisance de nous instruire un jour.

billonnage qu'est due la facilité de faire évaporer le numéraire ? Si jamais la majorité des districts obtient la liquidation desirée, attendons-nous que les administrateurs nous diront :

« Remplissez vos engagemens, et laissez subsister notre privilége avec circulation de billets libres, c'est-à-dire, éteignez l'incendie, et laissez brûler notre mèche. »

Non, Messieurs, l'accroissement frauduleux de douze millions jusqu'à des sommes ignorées, nous interdit toute confiance. Si vous n'en êtes pas les auteurs, vous conviendrez au moins qu'il a chatouillé vos intérêts ; et par la suite, le commerçant, l'ouvrier, le rentier, pressés par le besoin du jour, accepteront vos papiers, et quand le public sera renglué, il faudra de nouveaux expédiens ; encore un nouveau plat du métier de contrôleur.

Je dis plus ; cette caisse est la honte

de la nation, en ce qu'elle est calquée, mot à mot, sur la banque de Law; les principes de l'une ont servi de manuel pour former la seconde.

Dans les deux.... créations de billets de circulation libre.

Dans les deux.... extensions furtives.

Dans les deux.... les billets libres devenus papier-monnoie.

Dans les deux.... le dénouement renvoyé d'époque en époque.

Dans les deux.... le crédit étayé par les patriotiques avis des oiseleurs.

Enfin, sans trop assimiler cet établissement à ces maisons de tripot, pour lesquelles on a prostitué le nom d'*académie*, notre position actuelle nous prouve qu'il est plus désastreux. Le jeu n'est fatal qu'à ceux qui fréquentent les joueurs, et la caisse met la stagnation dans le commerce, la désolation dans les familles, et la fermentation dans les esprits.

Je me résume, et insiste beaucoup pour que les assignats soient faits de manière à ne pas craindre des accroissemens subreptices.

Qu'on en fasse de cent francs, etc. et assez pour annuler la caisse d'escompte, tirant un peu parti des bienfaits patriotiques et d'autres ressources déjà proposées : si cette suppression est stipulée, ils se trouveront maîtres ; car les capitalistes attendent pour dénouer leurs bourses que les billets perdent cinquante pour cent, et les provinces gagneront, si on détruit les vaines ressources. Personne n'ignore la sentence : » telles sottises que fasse le ministère, c'est toujours le peuple qui en est le sot .... »

Quidquid delirant reges plectuntur Achivi.

Pour répondre aux objections que la rente des assignats est une charge de plus pour l'état, j'observerai qu'il vaut mieux la copartager que d'être rançonnés toutes les semaines.

Je demande, enfin, que sous aucune clause, sous aucun prétexte, on ne laisse subsister la caisse d'escompte, et que l'assemblée prononce son vœu là-dessus.

J'ajoute qu'il convient que les districts envoient des commissaires (gens de bonnes têtes), sommer les administrateurs comme tenant un porte-feuille de Paris, de donner par un écrit signé, la quantité de *folios*, dont la banque est composée, et combien ils ont de numéros par folio; pour-lors, on saura si on peut brûler des billets.

Que si ils se refusent, ils se déclarent agens d'un despotisme occulte, coupables d'avoir mis en circulation plus de billets qu'ils n'en avouent, et dignes de l'anathême public.

F A I T.

J'ai écrit au sieur BROUSSE DES FAUCHERETS, *le premier février*, pour être payé d'un billet de 200 liv.

Le 21 *mars*, on m'a demandé ma qualité :

Si j'eusse répondu, ledit Brousse m'auroit sans doute demandé mon âge et si je portois perruque. C'est le sort des badauds de se laisser vexer par des mercenaires.

Le crime d'agiotage avoit produit assez de complices, sans y joindre le *visa* de la mairie.

M. Dupont mettant en paralelle Law et M. Necker, dit que Law avoit de l'esprit, mais manquoit de lumières. Il garde le silence sur la probité.

Dans trois cas de *déficit*, nous sommes au moins dupes d'un . . . .

Nous autres, pauvres victimes, aurions surement tort de dire, au singulier : *Tu es ille vir.*

P. S. J'apprends que MM. les administrateurs demandent eux-mêmes quatre commissaires pour l'examen de leur caisse.

Puissé-je m'être trompé dans mes soupçons.

Je ne demande qu'une déclaration publique de la quantité de leurs *folios*, et de la quotité de numéros que contient chacun d'eux; comme cette opération est l'affaire d'un quart d'heure, le public espère qu'ils se rendront à l'invitation.

Ou .... SAUVE QUI PEUT!

DE LAUNAY.

De l'imprimerie de PAIN, libraire au Palais-Royal, N°. 145.

320